GRAND PRIX SENIORS et CLASSIC MID-AMATEURS DU GOLF DE PREISCH 27 ET 28 JUILLET 2024

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Pour les seniors, avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve et 25 ans pour les Mid-Am
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors / Classic Mid-Amateurs antérieurs
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé

  La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé et le circuit fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve

  Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFgolf
- Les joueurs paragolf titulaires du médical pass avec la mention « Buggy yes » peuvent jouer en voiturette (à réserver auprès de l'accueil du golf)

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire (lire § 4.1 du Vademecum).

FORME DE JEU

- **Simple Stroke-Play** sur 36 trous / 18 trous par jour

  ✓ Index max 9.4 **Seniors Messieurs** Départs Jaunes / **Mid Am Messieurs** Départs Blancs

  ✓ Index max 13.4 **Seniors Dames** Départs Rouges / **Mid Am Dames** Départs Bleus

144 joueurs maximum dont 39 dames et **14 wild-cards maximum**.

- **Limitation du Champ** : 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions. 1/3 des joueurs (+ places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions. Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.
- **Wild Cards** : La Répartition des wild cards est du ressort du club organisateur après accord de la ligue.
- **Départage** : Pour la 1ère place en Brut Messieurs et Dames, Playoff « trou par trou ».
- **Départs** : Pour le 1er jour, la liste des joueurs sera coupée en 4 blocs égaux (Bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs). Départ du bloc 2, puis bloc 1 et pour finir le bloc 3 et 4 . Pour le 2ème tour, en fonction des résultats par ordre décroissant.

ENGAGEMENTS

Par écrit **avant le Samedi 13 Juillet 2024 à minuit** au :
Golf de Preisch 1 Rue du Vieux Moulin 57570 BASSE-RENTGEN ou info@golf-de-preisch.com.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, index et n° de licence, obligatoirement accompagné du droit d'engagement.

Les droits d'engagements sont de : Membres du club : 45€ / Non Membres : 90€

La journée d'entraînement est prévue le Vendredi 26 Juillet 2024 sur réservation des départs au golf.

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'au Samedi 13 Juillet 2024. Les droits d'engagement seront remboursés uniquement aux joueurs non retenus ou qui se désisteraient avant le Samedi 13 Juillet 2024.

La liste des joueurs sera publiée le Mercredi 17 Juillet 2024 à 14h.
La liste des départs sera publiée le Vendredi 26 Juillet 2024 à 14h.

REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.